



**CONCOURS 2008**  
**PROMOTION**  
**DE L'ÉTHIQUE**  
**PROFESSIONNELLE**  
**ROTARY – CGE**  
**CONFÉRENCE**  
**DES GRANDES ÉCOLES**

« Prix Régional »  
District 1790

MENTION  
Concours National  
Remis le 27 mai à  
l'UNESCO

« Ethique professionnelle ou morale  
de l'entreprise, un nouveau concept  
pour le monde du travail ? »



**ÉCOLE SUPÉRIEURE**  
**DES SCIENCES ET TECHNOLOGIE DE L'INGÉNIEUR DE NANCY**

Frédéric BARONI. Dorian BOISDRON. Jean Yves BOURGES  
Mathieu CHADELAT. Julien GAIRE. Alex DI FABIO. Paul SCHELL

---

## L'éthique professionnelle en questions :

### Approche

Ce dossier se présente sous la forme d'une interview d'un personnage fictif, Louise Britaine. Elle incarne une « professionnelle » de l'éthique dont l'expérience et la carrière lui permettent d'apporter son expertise aux questions posées.

L'idée d'une telle mise en forme est de sortir de l'exercice classique de la dissertation et de présenter d'une manière qui se veut originale la thèse du groupe. Le découpage des différents arguments suit le fil d'un entretien fictif pour arriver à une prospective sur l'éthique professionnelle.

L'éthique est une notion complexe et nos recherches nous ont fait découvrir de nombreux aspects parfois contradictoires. Notre objectif par le biais de ce dossier est à la fois de dresser un état des lieux de l'éthique en entreprise tout en se projetant dans le futur. Louise Britaine était la personne la mieux habilitée, ses réponses sont basées sur nos recherches et permettent aux lecteurs de découvrir, en plus d'un concept, les acteurs de l'éthique en général.

### Résumé

Ethique professionnelle ou morale de l'entreprise, un nouveau concept pour le monde du travail ? La question est légitime. L'éthique déjà omniprésente dans les professions médicales conquiert désormais les entreprises.

Le terme d'éthique est en effet au goût du jour et chacun l'emploie régulièrement sans prendre conscience parfois des enjeux d'un tel concept pour le monde des affaires. Louise Britaine, membre du Comité consultatif national d'éthique français (CCNE) est familière de la notion. L'éthique est-elle un nouveau besoin des entreprises ? Est-ce un argument commercial ? Comment enseigne-t-on l'éthique ? Elle prend le temps de répondre à « la rédac » qui lui consacre un numéro spécial destiné plus particulièrement aux étudiants des universités et grandes écoles soucieux d'associer une réflexion morale à la construction de leur vie professionnelle.

Les perspectives de l'éthique professionnelle sont aussi analysées par Louise Britaine. Elle imagine les entreprises de demain et tente de positionner l'éthique contemporaine entre aboutissement et utopie.

### Bibliographie / Webographie (non exhaustive)

- <http://crdp-montpellier.fr/ressources/agora/D017065A.HTM>
  - [www.journaldunet.com](http://www.journaldunet.com)
  - [www.afd.fr](http://www.afd.fr)
  - [www.creteil.iufm.fr](http://www.creteil.iufm.fr)
  - Code éthique et de déontologie de la FNAIM
  - Code éthique et de déontologie de TOTAL
  - <http://www.novethic.fr/>
  - <http://www.cultureco.com/>
  - « Éthique professionnelle » par Jean-Pierre MADOZ collection 100 questions
  - « Le principe de responsabilité » par Hans JONAS (1979)
  - « Pour une éthique du futur » par Hans JONAS (1990)
  - Wikipédia.fr
  - Journaldunet.com « L'éthique est une compétence professionnelle » par Jean-Jacques NILLES (maitre de conférences).
  - Cours et Td 3A 2007-2008 par Laurent ROLLET
-

## **Ethique professionnelle ou morale de l'entreprise, un nouveau concept pour le monde du travail ?**

*Présentée comme une science de la morale en entreprise, la notion d'éthique professionnelle semble peu à peu conquérir le monde du travail. Omniprésente dans certains domaines d'activité comme la médecine, l'éthique tend désormais à s'imposer comme une nouvelle valeur dans le milieu des affaires.*

Initialement, le terme d'éthique était employé pour définir « une science ou un art de la morale ». Au cours des siècles qui ont suivi, la définition n'a cessé d'évoluer en même temps que les mœurs et les cultures. Alors que le mot « moral » tend à disparaître, car sensiblement dévalorisé au profit du terme plus moderne d'éthique, les thèmes de réflexions autour de la vertu et des règles de conduite se multiplient. L'homme a pris conscience de l'empreinte qu'il laisse sur « sa » planète et dans un contexte de mondialisation, sa relation à l'autre s'est complexifiée. La simple dualité entre le bien et le mal ne suffit plus à donner des règles de conduite universelles. La notion d'éthique s'impose donc progressivement, parce qu'elle apporte des réponses par rapport à ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas dans le cadre de la société.

### **Une éthique pour le professionnel**

Occupant tous les niveaux hiérarchiques mais aussi toutes les catégories socioprofessionnelles, l'éthique s'est imposée dans l'entreprise à la fois comme piste de réflexion et de plus en plus souvent comme élément de réponse aux problèmes quotidiens. Des philosophes et des scientifiques se réunissent afin de réfléchir, en comité, aux problèmes économiques, environnementaux, sociaux, déontologiques... De la même façon, les professionnels de l'éthique réfléchissent aux problèmes de l'entreprise, en intégrant, dans une démarche moderne, le développement durable et la responsabilité sociale.

### **Ethique professionnelle ou professionnel de l'éthique**

Néanmoins, la définition de l'éthique professionnelle reste vague car inhérente à la multiplicité des acteurs et des domaines où elle s'applique. Pour tenter d'éclaircir cette notion, nous avons rencontré Louise Britaine, philosophe et membre du comité consultatif national d'éthique français (CCNE). Dans un entretien, cette professionnelle de l'éthique répond à nos questions.

Quelle est la place de l'éthique au sein des diverses formations ? Quelle définition pour l'éthique professionnelle ? Qu'est-ce qu'une charte éthique ? En quoi l'éthique joue-t-elle sur l'image d'une entreprise ?

« **La Rédac** » : Bonjour, Mme Britaine, nous sommes honorés que vous ayez accepté de nous accorder cet entretien. Votre expérience nous permettra sans doute de faire découvrir à nos lecteurs le concept d'éthique professionnelle qui fait l'objet de notre numéro hors-série.

**Louise Britaine** : Bonjour à vous et aux lecteurs. Je suis également ravie d'être là pour parler de ce sujet. Allons-y !

« **La Rédac** » : Si vous le permettez, commençons par la genèse de la notion d'éthique. Est-ce une tradition de transmettre des valeurs morales ?

**Louise Britaine** : Selon moi, transmettre des valeurs morales ou plus largement des connaissances a toujours été une forme quasi-naturelle de persistance de la lignée humaine, au sein des familles dans le cadre de l'éducation des jeunes enfants. Maintenant, avec la diffusion à très grande échelle permise par les technologies du numérique, la transmission des connaissances et *a fortiori* des valeurs de bonne conduite en société est plus que jamais au cœur des préoccupations humaines.

Même si certains détracteurs prétendent que les « valeurs se perdent », de nombreuses réflexions occupent les professionnels de l'éducation afin d'assurer une transmission mais aussi un renouvellement de l'enseignement de la morale dans son sens générique.

« **La Rédac** » : Comment et dans quel contexte est dispensée cette éducation de la morale ?

**Louise Britaine** : De l'enseignement religieux à l'enseignement scolaire ou familial, les connaissances et plus particulièrement les valeurs morales sont transmises par tradition mais les méthodes employées diffèrent selon l'histoire des pays. L'enseignement religieux a de plus en plus tendance à être substitué par un programme d'éthique et de culture religieuse comme le font depuis 2005 nos amis québécois ou tout simplement par des cours de morales comme dans les écoles primaires belges. Mais quelque soit le nom donné, l'objectif est toujours de transformer les jeunes enfants en bons citoyens en touchant du doigt des valeurs comme la dignité, la persévérance, l'honnêteté... Et chaque pays, selon ses coutumes, prend en compte ce besoin de transmission de valeurs morales.

« **La Rédac** » : Et dans le cadre de l'enseignement de l'éthique ?

**Louise Britaine** : On peut penser que l'éthique devrait prendre racine dans les enseignements dès le début de la scolarité et être en complémentarité avec l'éducation parentale. Pourtant, l'expérience actuelle montre que l'enseignement de l'éthique complète l'apprentissage des valeurs morales et donc intervient assez tard dans la scolarité. Ainsi, nos jeunes ingénieurs, médecins, biologistes, chercheurs, avocats, économistes... reçoivent des enseignements adaptés plus spécifiquement à leur formation. Les ouvriers et artisans, qu'ils soient maçons, boulangers ou bûcherons reçoivent également des enseignements éthiques mais plutôt sous la forme d'une sensibilisation aux réalités de leur profession.

« **La Rédac** » : Quelles sont alors les possibilités de formations en éthique et leur place dans les cursus que vous avez énumérés ?

**Louise Britaine** : L'éthique est de plus en plus intégrée aux programmes d'enseignements de l'Université et des Grandes Ecoles. En général, une unité d'enseignement obligatoire est sanctionnée par un examen orienté vers les problèmes actuels. On retrouve de l'éthique en faculté de médecine, de sciences, en écoles d'ingénieurs et de commerce, en management ou encore en droit... On peut remarquer d'ailleurs que les volumes horaires prennent de plus en plus de poids avec l'approche de la délivrance du diplôme et que cet enseignement est aussi présent dans les formations postdoctorales. Ainsi, presque toutes les formations supérieures proposent aujourd'hui un enseignement en éthique, spécialisé selon le domaine de formation.

« **La Rédac** »: Comment est défini le contenu de ces enseignements ?

**Louise Britaine** : Il n'y a malheureusement pas de réelle uniformisation ni coordination au sein d'un même domaine de formation. Aujourd'hui, d'importantes ONG prennent parti pour réglementer cet enseignement. En 2003 lors de la 32ème conférence générale de l'Unesco, la Comest (commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et des technologies) a publié un rapport intitulé « L'enseignement de l'éthique ». L'objectif était de d'homogénéiser l'enseignement de l'éthique dans le supérieur.

« **La Rédac** »: La place de l'éthique dans les formations amène une autre question. Pensez-vous que l'éthique est la condition *sine qua non* à l'obtention du titre de professionnel?

**Louise Britaine** : Je pense qu'il n'est pas vain de se battre pour introduire des enseignements d'éthique dans les facultés et les écoles. Nos étudiants auront sans doute dans un futur proche de lourdes responsabilités à gérer, et les questions : «Que faut-il faire? Ai-je bien fait ? Qu'aurait-on pu faire d'autre?» seront récurrentes tout au long de leur carrière.

Une double compétence sera alors requise : la connaissance de son métier et des questions éthiques qui lui seront relatives. Les entreprises semblent se réjouir de cet enseignement et de la prise de conscience qui l'accompagne. Avoir touché du doigt certaines difficultés avant l'entrée dans le monde du travail, c'est déjà acquérir une certaine expérience.

Selon moi, on ne peut être professionnel que si on se pose des questions concernant les choix opérés et la qualité du travail effectué. C'est une rétrospection nécessaire pour soi, pour sa dignité, son honneur et pour l'entreprise pour laquelle on travaille. Un professionnel est compétent techniquement et éthiquement. Les deux sont à mon humble avis indissociables et la responsabilité individuelle intervient largement. Vous n'aurez pas de prime pour avoir fait les bons choix éthiques. Il incombe à chacun de trouver le temps de la réflexion pour apporter la meilleure solution en fonction d'une situation donnée.

« **La Rédac** »: Doit-on discerner une « éthique professionnelle » du concept général d'éthique?

**Louise Britaine** : La question fait débat. Si on part du principe que chaque valeur qui régit l'éthique dans sa vaste définition est une valeur définie par l'Homme, pour l'Homme, et que le concept d'éthique professionnelle est finalement très récent, alors non, l'éthique professionnelle n'est que l'éthique classique appliquée au monde de l'entreprise.

Aussi, on décrira l'éthique professionnelle comme une sous partie de l'éthique, au même titre que toutes les éthiques développées au cours des siècles précédents, dans le sens où elle s'applique au monde d'aujourd'hui. Les problèmes rencontrés dès l'apparition de l'automobile et de l'industrie font apparaître des engagements moraux qui n'étaient pas ou peu présents jusqu'au dix-neuvième siècle. Les évolutions techniques et technologiques ont par exemple amené une nécessaire prise de conscience des enjeux liés à la préservation de l'environnement. J'aurais tendance à décrire l'éthique professionnelle comme un phénomène récent qui va sans doute perdurer.

« **La Rédac** » : L'éthique a-t-elle sa place dans les affaires ?

**Louise Britaine** : Evidemment. L'éthique des affaires est un domaine à part entière qui englobe de nombreux facteurs. Les anglo-saxons synthétisent très simplement l'éthique des affaires avec la règle des « Trois P ». Cela signifie qu'il faut prendre en compte les trois facteurs suivants : People, Planet, Profit. Dans les affaires, l'éthique traitera de tous les problèmes propres à une entreprise et plus particulièrement de tout ce qui concerne les finances comme les délits d'initié, les rémunérations excessives des grands patrons. Certaines entreprises comme Enron ou encore WorldCom sont devenues tristement célèbres en raison de scandales financiers. Aujourd'hui, il existe bel et bien une éthique dans le monde des affaires, même si elle n'est pas toujours respectée.

« **La Rédac** » : Une entreprise peut-elle fonctionner sans charte éthique ?

**Louise Britaine** : Une entreprise n'a pas obligatoirement besoin de respecter une charte éthique pour fonctionner. Malgré cela, elle pourra difficilement s'en priver si elle souhaite clarifier ses positions à l'égard de sa conduite et faire prendre conscience des différentes règles de vie, des droits et des devoirs de chacun dans la mise en œuvre de ses activités. Une entreprise ne disposant pas d'une telle charte risque d'éprouver des difficultés dans l'instauration d'un certain ordre moral et d'une confiance dans ses relations avec l'extérieur. La charte éthique va donc définir la position de l'entreprise vis-à-vis de ses partenaires, de ses clients, de ses fournisseurs, de ses employés...

Un grand nombre d'entreprises ont choisi d'adopter une charte éthique. Parmi elles, nous pourrions citer tous les grands groupes tels que Renault, PSA, BMW, Dassault aviation, la SNCF...

Une charte éthique se base sur des lois et des règles de vie dans l'enceinte de l'entreprise. La charte éthique n'a donc pas de valeur juridique en elle-même mais les règles qu'elle mentionne sont en revanche applicables juridiquement. Elle est mise en application par sa lecture, son approbation et sa ratification par toute personne concernée par son contenu. Si, pour une raison ou pour une autre, une des personnes concernées ne respectait pas cette charte, les sanctions encourues seraient celles définies par le règlement intérieur propre à l'entreprise et, si besoin, par le code pénal.

« **La Rédac** » : Pensez-vous que l'éthique professionnelle soit le guide d'une manière plus respectueuse de faire du profit ?

**Louise Britaine** : Le respect de l'environnement est devenu indispensable dans les entreprises qui soutiennent une politique de développement durable. Faire certes du profit, mais en privilégiant le profit sur le long terme.

De cette manière, le secteur économique de l'entreprise poursuivra son développement alors qu'une exploitation dont on ne maîtrise pas les retombées pour l'environnement sera vouée à l'échec.

Le respect de l'Homme est aussi une donnée très importante pour les entreprises « éthiques ». Certaines sociétés refuseront de s'approvisionner auprès d'un fournisseur exploitant des enfants ou violant les Droits de l'Homme. Dans une moindre mesure, le respect humain s'applique aussi par le refus d'exploiter la crédulité d'un client ou d'un fournisseur pour arriver à ses fins. Tout le monde a en tête l'exemple de certains démarchages à domicile où le vendeur exploite la faiblesse d'une personne âgée pour lui vendre son produit. Les entreprises peuvent par le respect de tous leurs collaborateurs être des acteurs loyaux du monde économique.

« **La Rédac** »: Mettre en avant une éthique professionnelle : un argument commercial ?

**Louise Britaine** : L'éthique professionnelle s'affiche surtout à l'heure actuelle comme une volonté de paraître des entreprises. Je ne veux pas dire que cette éthique affichée n'est pas appliquée, bien au contraire, mais le fait de l'afficher marque surtout une volonté d'adhérer à ce phénomène de mode. Le grand public semble de plus en plus soucieux de l'adhésion ou non des entreprises aux valeurs éthiques.

Globalement, le fait d'afficher clairement une éthique agit comme une publicité qui tend à inciter le grand public à collaborer avec une entreprise éthique plutôt qu'avec une autre.

« **La Rédac** »: Un respect trop strict des valeurs éthiques nuirait-il aux relations entre les acteurs du monde professionnel ?

**Louise Britaine** : Très bonne question, car on a souvent tendance à vanter tous les bienfaits de l'éthique dans le monde économique alors qu'il est de mon devoir en tant que professionnelle de l'éthique d'avertir parfois les entreprises du coût et des conséquences de l'application d'une éthique stricte. Où fixer la limite de l'éthique professionnelle dans les échanges commerciaux ? Faut-il ne plus marchander les prix sous la condition du respect ? Peut-on se permettre de tout acheter à des prix plus élevés sous prétexte qu'une entreprise est plus éthique qu'une autre ?

Les règles de base de l'économie de marché sont de tirer d'une transaction le maximum de profit. Ainsi l'application d'une éthique stricte conduira parfois à une baisse des bénéfices. Les entreprises veulent absolument récupérer ce manque à gagner immédiat sur le long terme.

« **La Rédac** » : En quoi les réflexions sur l'éthique contemporaine anticipent-elles sur l'éthique du futur ?

**Louise Britaine** : J'aime me référer au fameux livre du philosophe allemand Hans Jonas : « Le Principe de Responsabilité ». Dans cet ouvrage, il décrit l'Homme comme une valeur rare, précieuse, inestimable qu'il faut protéger de sa propre bêtise qui pourrait le conduire à son autodestruction.

Très schématiquement, cela peut être interprété de la manière suivante : une nouvelle technologie qui risquerait de détruire l'humanité ou en tout cas de lui porter préjudice ne devrait pas être utilisée.

Jonas a employé en ce sens la phrase : *in dubio pro malo*. Cela signifie qu'il faut considérer tous les aspects possibles d'une technologie avant son utilisation. Ce principe doit vous rappeler ce que nous appelons aujourd'hui le principe de précaution. Nos actes et nos expériences préparent notre avenir. L'éthique du futur se basera donc inévitablement sur celle que nous construisons aujourd'hui.

« **La Rédac** »: Pour conclure cet entretien, peut-on concevoir l'entreprise de demain sans l'éthique professionnelle ?

**Louise Britaine** : Vous savez, l'éthique professionnelle nous concerne tous à des degrés différents. Du secret médical à la conscience professionnelle, nous l'utilisons parfois sans le savoir. L'éthique apparaît comme une solution à des problèmes divers et même à des phénomènes de société. Bien sûr, elle n'apporte pas toutes les solutions et reste le plus souvent muette lorsque ses détracteurs l'attaquent de front. Où commencent et où finissent les pouvoirs d'un supérieur hiérarchique ? Comment savoir si une nouvelle technologie représente une évolution positive ou négative ? Jusqu'où peut-on aller dans les domaines du commerce et de la publicité ? Toutes ces questions n'ont pas vraiment de réponses évidentes. Il me paraît donc impensable que les réflexions éthiques cessent, que ce soit dans le monde professionnel ou dans la société en général. De plus, ces réponses peuvent évoluer à travers les époques. Aujourd'hui, la morale aristotélicienne n'est pas toujours applicable dans les entreprises et l'éthique de Jonas devra sans doute être repensée dans un nouveau contexte. Alors non, effectivement, je n'imagine pas l'avenir sans éthique professionnelle. En tout cas, je n'imagine pas le monde du travail sans réflexion philosophique sur ce que pourrait être un guide professionnel, quel que soit le nom que les générations futures lui donneront.